

Exercice

→ L'impôt sur le revenu

(> manuel p. 248)

À partir du barème et en vous aidant de l'exemple à la page 248 de votre manuel, calculez le montant de l'impôt sur le revenu, le taux marginal d'imposition et le taux moyen d'imposition pour :

- Albert, dont le revenu annuel avant impôt est de 16 784 € (soit le SMIC net)
- Susanne, dont le revenu annuel avant impôt est de 45 000 €
- Rafic, dont le revenu annuel avant impôt est de 100 000 €
- Amélie, dont le revenu annuel avant impôt est de 420 000 €
- Kylian, dont le revenu annuel avant impôt est de 72 millions d'euros

	Revenu Annuel avant impôt	Montant de l'impôt sur le revenu	Taux marginal	Taux moyen	Revenu annuel après impôt
Albert					
Susanne					
Rafic					
Amélie					
Kylian					

Questions

1. Les résultats obtenus vous semblent-ils illustrer le caractère « progressif » de l'impôt sur le revenu ?
2. L'impôt progressif sur le revenu réduit-il les inégalités ? Va-t-il jusqu'à modifier la hiérarchie des revenus ? Justifiez votre réponse par des calculs appropriés.
3. Montrez que l'impôt sur le revenu est un moyen d'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale.